

**ASSISTANCE A LA MISE EN PLACE D’ACTIONS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES
DANS LE DOMAINE DES BASES D’ÉCHANTILLONNAGE PRINCIPALES
ET BILANS ALIMENTAIRES**

L’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) et l’Observatoire Économique et Statistique d’Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) ont signé en décembre 2016 un protocole d’accord en vue de contribuer à la réalisation de certaines actions de la Stratégie mondiale pour l’amélioration des statistiques agricoles et rurales en matière de formation et d’assistance technique. Ce protocole porte sur deux volets :

- (1) la création et utilisation des bases de sondage principales dans les enquêtes agricoles telles que celles prévues dans l’enquête agricole intégrée
- (2) le processus d’élaboration de bilans alimentaires utilisant la nouvelle méthodologie développée par la FAO.

| | |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| Date de début de mise en œuvre : 08 décembre 2016 | Date de fin de mise en œuvre : 31 décembre 2018 |
| Bailleurs | FAO/SM |
| Coût du projet | 490 232 USD |

I. Contexte et justification du projet

L’initiative de développer la Stratégie Mondiale pour améliorer les statistiques agricoles et rurales est une réponse au manque de capacités des pays en développement dans la collecte de données statistiques fiables sur l’agriculture et l’alimentation et dans l’élaboration d’un cadre de référence pour les systèmes de statistique agricole durables et à long terme. Cette Stratégie traitera également des nouveaux besoins émergents en données, principalement en ce qui concerne les biocarburants, le réchauffement de la planète, l’environnement et la sécurité alimentaire.

II. Objectifs du programme/projet

La Stratégie Mondiale est un cadre de référence pour améliorer la disponibilité et l’utilisation de données sur l’agriculture et le monde rural, nécessaires à la conduite des politiques de développement basées sur les faits.

Les trois principales composantes à la base de la Stratégie Mondiale sont les suivantes :

- Produire un ensemble minimum de données de base ;
- Mieux intégrer la statistique agricole au sein des Systèmes Nationaux de statistique ;
- Améliorer la gouvernance et renforcer les capacités statistiques.

III. Résultats attendus

L’Observatoire réalisera des actions de renforcement des capacités auprès des pays africains, notamment d’Afrique francophone, en matière de :

- (1) création et utilisation des bases de sondage principales dans les enquêtes agricoles telles que celles prévues dans l’enquête agricole intégrée ; et de
- (2) méthodologie de collecte, traitement et d’analyse des données permettant la compilation d’informations statistiques sur les bilans alimentaires.

Les activités suivantes seront réalisées :

Activité 1 : Préparation d’un document de mise en œuvre détaillé qui confirmera les pays sélectionnés, l’utilisation par pays des budgets et le calendrier d’exécution pour l’ensemble des activités et des livrables prévus dans cet Accord.

Activité 2 : Préparation et mise en œuvre de formations et d'activités d'assistance technique sur les bases de sondage principales dans quatre (4) pays

Activité 3 : Préparation et mise en œuvre de formations et d'activités d'assistance technique sur la compilation des bilans alimentaires

Activité 4 : *Contribution aux activités de haut niveau de la Stratégie Mondiale*

Activité 5 : Préparation et mise en œuvre de formation et d'activités d'assistance technique sur les statistiques de l'élevage

IV. Stratégie de mise en œuvre

Pour l'exécution réussie de la prestation, AFRISTAT demeure fidèle à sa démarche actuelle qui lui donne entière satisfaction et qui consiste à :

- Effectuer une programmation des activités à mener qui soit la plus objective possible, en consultant autant de fois que nécessaire les différentes parties prenantes formellement identifiées ;
- Transcrire dans un cadre logique les actions à mener afin de faire ressortir clairement les moyens de vérification de la réalisation des activités programmées ;
- Veiller à laisser la documentation utile aux bénéficiaires des formations et de l'assistance technique afin qu'ils aient les références nécessaires pour consolider leurs acquis ;
- Mettre toute la rigueur nécessaire pour le contrôle de la qualité des différents documents qui seront produits dans le cadre de l'intervention ;
- Rendre compte périodiquement de l'évolution de la mise en œuvre du projet, ceci pour se donner les moyens de rectifier les éventuels errements qui peuvent survenir en cours d'exécution ;
- Respecter les règles et autres prescriptions énoncées par le commanditaire de la prestation, particulièrement en matière d'utilisation des ressources mises à disposition ; Etc.

Modes d'intervention ;

Les activités de formation et d'assistance technique sur le renforcement des capacités dans les domaines des bases d'échantillonnage principales et bilan alimentaires, telles que programmées dans le cadre du présent projet, se subdivisent globalement en deux groupes : les activités transversales (activités de programmation, coordination et de suivi de la mise en œuvre) et celles techniques (formation et appui).

Partenaires de mise en œuvre ;

Le partenaire privilégié a été la division statistique de la FAO à Rome avec le bureau de coordination de la Stratégie Mondiale.

Bénéficiaires ;

Dans le cadre de ce Plan accéléré d'assistance technique en Afrique de la Stratégie mondiale, des pays pilotes en ont bénéficié :

- Mali et Madagascar pour les deux volets ;
- Côte d'Ivoire et Cabo Verde uniquement le volet 1 ;
- Bénin et Guinée uniquement le volet 2.

Lien avec d'autres programmes/projets

Par le biais du projet SODDA, des indicateurs des ODD ont été compilés à partir des bilans alimentaires élaborés pour le Bénin, le Mali et la Guinée.

V. Résultats obtenus

Le premier résultat a été la production du document de mise en œuvre détaillé qui a confirmé les pays sélectionnés, avec la seule modification qui a fait en sorte que le Mali soit admis sur les deux volets.

La ventilation du budget par pays a été affinée ainsi que le calendrier d'exécution pour l'ensemble des activités et des livrables prévus dans l'accord

Volet Bilan alimentaires

- a) Les rapports des missions d'états des lieux sont disponibles et ont permis l'identification des besoins prioritaires en matière de statistiques agricoles au Bénin, Mali, Guinée et Madagascar.
- b) Les Groupes de Travail Technique (GTT) pour l'élaboration des bilans alimentaires ont été constitués dans chaque pays ;
- c) Un atelier national de formation à l'élaboration des bilans alimentaires a été organisé dans chacun des pays pour contribuer à l'initiation et aux renforcements des capacités techniques des membres des GTT ainsi que d'autres producteurs d'informations éventuels.
- d) Chaque pays a effectué une collecte de données auprès de différents producteurs d'informations ;
- e) Une mission d'assistance technique organisée dans chaque pays a permis de renforcer les capacités technique et méthodologique du GTT sur les aspects des bilans alimentaires. A l'issue de la mission, le BA provisoire a été élaboré.

Volet Base de sondage principale

- f) Les rapports des missions diagnostiques du Cabo Verde et de Côte d'Ivoire sont disponibles. Ce volet comprend également Madagascar et le Mali ;
- g) Les rapports des missions d'assistances techniques pour former et assister les équipes nationales à l'élaboration des bases de sondage principales (BSP) ainsi que sur les enquêtes intégrées de type AGRIS sont disponibles pour chacun des quatre pays admis ;
- h) Une enquête pilote est financée dans chacun des pays (Le Cabo Verde a bénéficié de deux appuis sur deux enquêtes différentes) ;
- i) Quatre ateliers de validation ont été organisés afin de vulgariser au niveau national les résultats obtenus à la suite des diverses missions d'appui depuis le démarrage du projet. On y a également abordé l'examen des résultats des enquêtes pilotes.

Le projet a couvert des activités transversales d'où les résultats suivants ont été obtenus :

- j) La participation à la 25^e Session de la Commission Africaine des Statistiques Agricoles où les résultats du projet ont été partagés ;
- k) La production d'une contribution à la préparation de la deuxième phase de la Stratégie mondiale ;
- l) La participation à la conférence finale de la Stratégie Mondiale ;
- m) L'organisation d'une formation technique sur les statistiques de l'élevage et rédaction d'un rapport de formation ;
- n) Un appui à la mise en œuvre d'un protocole d'activités d'assistance technique sur les statistiques de l'élevage pour le Mali a été réalisé.